

Compte rendu de la réunion du CODIR du 03/04/2018

Absents excusés : Sylvie Gignoux, Thierry Baillet

Maurin des Maures

- La préparation se déroule suivant le plan prévu, et nous avons reçu l'autorisation de la préfecture.
- Nous avons reçu les subventions suivantes : 1000 € du département, 200 € du café des sports, 80 € du café de Paris, 240 € de l'agence du port. Nous invitons tous les partenaires à l'anchoïade du midi.
- Nous avons à ce jour 161 préinscrits ce qui est de bonne augure au vu des années précédentes.
- L'intendance est prévue pour 1300 participants à revoir en fonction de la météo.
- Les bénévoles seront conviés le soir à un apéritif dinatoire, à Odalys.

Randonnée des Crêtes Varoises

- Nous avons reçu l'autorisation de la préfecture. La plaquette va être finalisée.
- La fête du vélo se déroulant le même jour, une bourse au vélo sera organisée ainsi qu'un circuit accompagné et un gymkhana.
- A l'accueil, le café et viennoiseries seront offerts.
- En plus des bénévoles pour la randonnée, nous aurons besoin de quelques personnes pour l'organisation de la fête du vélo.

Affaire relative au dépôt de la marque « lamaurindesmaures »

- Pas de nouvelles de la société chinoise.
- Le domaine et la marque « lamaurindesmaures » ont été déposés auprès de l'INPI pour une somme globale de 290 €.
- Francis doit faire le nécessaire afin que tous les messages reçus concernant la Maurin soient systématiquement mis en copie sur la messagerie du club « ucplalonde@orange.fr »

Assurance remorque

L'assurance actuelle couvre les dommages remorque + vélos à concurrence de 35 000€ pour une prime annuelle de 155 €. Cette somme peut être portée à 45 000 € moyennant une prime de 250 €. Compte tenu que les dommages seront évalués par un expert, d'après factures et qu'une décote de vétusté sera appliquée par l'expert, il est jugé inutile de modifier le contrat.

Maillots

La commission s'occupe du choix du tissu, le dessin ne change pas, seule la mention « la londe les maures » devrait figurer

Réparation minibus

La garniture du dossier du siège rabattable s'est déchirée suite aux manipulations. Hubert Larose s'occupe de le faire réparer.

Activité VTT

Une participation à la randonnée du Lachens est prévue. Le minibus étant indispensable, ainsi que la mobilisation d'un chauffeur à l'aller comme au retour, il est décidé, si le nombre de participants du club est insuffisant, d'accepter des extérieurs (5 Vététistes + le chauffeur obligatoirement du club). Le montant de leur participation n'a pas été décidé.

Contrôle des comptes

Chantal et Nicole ont vérifié les comptes de notre association d'octobre à février. Suite à ce contrôle, il n'y a eu aucune remarque.

Remorque bâchée

Suite au séjour de Pâques en Provence, les utilisatrices ont trouvé son utilisation bien plus facile suite à sa modification.

B. Barthelemy, secrétaire adjoint